



Siège social : Guichet Unique, 32 Bd A. Chasles, 28000 Chartres
Siret : 392 215 851 0024 ape 9499Z ; licence spectacles PLATESV-R-2021-001674
TVA Intra : FR 26392215851
Tél 06 51 49 22 27
Mail samedis-musicaux28@outlook.fr

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES SAMEDIS MUSICAUX DE CHARTRES,
SAMEDI 29 JUIN 2024 à 10H
Auditorium du CRD, Cloître des Cordeliers, 22 Rue St Michel, 28000 Chartres**

Adhérents présents et représentés : 46

Autres : 2

Ordre du jour :

1° Bilan Moral 2023

2° Bilan Financier 2023

3° Vote des Résolutions (points 1,2)

4° Election du nouveau Bureau Directeur (Conseil d'Administration) et appel aux candidats/bénévoles

5° Concerts 2024 et 2025 : visualisation et écoute des moments musicaux et événements à venir

6° Questions diverses

7° verre de l'amitié

1° INTRODUCTION et BILAN MORAL 2023 par Yvonne Naïdja, présidente

Mots de bienvenue aux adhérents, non-adhérents et invités. Les SMC tiennent pour la 2^e fois leur AGO à l'auditorium du CRD, avec qui ils souhaitent intensifier leur collaboration.

Le Bilan Moral est constitué par les concerts que nous avons organisés.

Rappelons ce que disent nos statuts quant à l'activité principale de notre association :

« Promouvoir la musique sous toutes ses formes, auprès d'une population aussi large que possible, notamment par l'organisation de concerts.

Le but est de proposer des moments musicaux intenses, grâce à des rendez-vous avec des interprètes au talent confirmé ou à découvrir, choisis, comme les œuvres programmées, avec le souci exclusif de la qualité »

Nous poursuivons ce but avec une équipe de bénévoles et avec le soutien financier des villes de Chartres et de Dreux, le Conseil Départemental qui nous permet aussi d'imprimer nos différents supports publicitaires et programmes, puis depuis peu (juin 2024) nous sommes heureux de pouvoir y ajouter le Conseil Régional.

Sans les bénévoles et sans l'aide financière, notre action ne pourra avoir lieu, et je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui nous permettent d'avancer avec un succès toujours grandissant. En 2023 nous avons également instauré le « don » particulier qui permet d'obtenir un crédit d'impôt.

Nous pouvons compter également sur l'aide de Ddream/M.de Royer qui nous réalise tous les fichiers graphiques pour notre publicité, en plus des photos lors des concerts. Axelle Beth nous aide pour la mise en page de nos programmes de salle, M Liondor assure la télémaintenance de notre installation informatique. Avec « La boîte aux sites web » M Jean-Claude Herbé nous a développé notre site web, certes en tant qu'entreprise, mais il a fourni un travail colossal et il continue, avec les mises à jour régulières ! Et n'oublions pas notre collaboration avec Radio Grand Ciel, où pour chaque concert nous pouvons enregistrer une émission « Par Ici les Sorties ». Nous essayons également de diversifier nos financements, notamment par des avantages en nature, comme la mise à disposition gratuite de la salle Doussineau, la Collégiale St André ou du complexe Desouches à Lucé (avec plateau technique), idem pour le théâtre de Dreux . Depuis 2023 nous recevons également une aide

financière du Crédit Mutuel. Espérons que ce sera également le cas pour d'autres villes et structures euréliennes de façon ponctuelle quand nous y organiserons des concerts.

Tout cela nous a permis de maintenir une tarification raisonnable à 15 et 20€ (gratuit < 25 ans) sans suivre l'inflation ! Et si 2023 se solde encore dans le rouge, 2024 devrait revenir à l'équilibre. En 2025 les SMC pourront reconstituer une partie de leur trésorerie, pour pouvoir signer les contrats avec les artistes avec un an d'avance et avoir la sécurité de pouvoir les payer !

J'ai œuvré à assurer la programmation jusqu'à septembre 2025, mais l'avenir appartiendra aux nouveaux élus, car après 11 ans de travail intense avec les différentes équipes, je fais valoir mes droits à la retraite aujourd'hui.

Nous pouvons nous enorgueillir d'avoir continué à garder les Samedis Musicaux à un niveau de qualité plus qu'honorable, avec des artistes de haut niveau et des concerts réguliers de musique de chambre.

Nous rêvons d'avoir une salle où nous pourrions organiser tous nos concerts, mais pour l'instant le projet de la salle « On » à Chartres est sorti des cartons, mais c'est tout....La Ville a d'autres priorités, donc on cherche en permanence des salles...Positivons : cela vous permet de découvrir des lieux différents...

C'est vrai que certains lieux sont en location, parfois à des prix inatteignables pour nous, raison pour laquelle nous remercions les villes de Chartres, Dreux, Lucé et en 2023 Epernon de mettre des salles gracieusement à notre disposition, avec leur personnel en plus !!

Passons en revue les différents concerts de 2023 :

29/01/2023 : Un ensemble de premier plan : Le quatuor Talich qui nous venait directement de Prague. Et le public ne s'y est pas trompé, nous avons accueilli plus de 400 personnes, de tous âges (car notamment à Epernon, il y avait des élèves de l'école de musique, par suite du travail fait dans les différentes classes). A 2 reprises (à Lucé puis le lendemain à Epernon) une ovation debout concluait le concert pour leur magistrale interprétation de Chostakovitch et du quatuor américain de Dvorak.

11 et 12/03/2023 : un week-end autour de l'alto, à la salle Doussineau à Chartres. Vraiment intéressant de consacrer un week-end entier à cet instrument méconnu comme instrument soliste : le violon-alto, avec un jeune interprète de grand talent : Paul Zientara, samedi avec Gaspard Dehaene au piano, dimanche avec Pierre Fouchenneret au violon. Public très enthousiaste.

06/05/2023 : toujours à Doussineau, mais changement complet d'ambiance avec la délicieuse Marie Perbost. Les photos parlent d'elles-mêmes. Elle était accompagnée par Jean-Michel Dayez, un remarquable pianiste...Ils faisaient vraiment la paire ! Public aux anges !

03 et 04.06.2023 : Le quatuor Ludwig, déjà venu aux SMC, était cette fois avec Dana Ciocarlie, en quintette avec piano. Après Schumann, Brahms et Chostakovitch, ils recevaient une ovation debout, que ce soit à la Collégiale St André de Chartres ou au théâtre de Dreux.

24.09.23 : La Collégiale St André à Chartres, pour un concert Schubert autour de Laure Colladant – notre pianofortiste régionale, qui nous a présenté Stephen Lancaster, un magnifique baryton américain dans quelques extraits de la Belle Meunière puis Schwanengesang en entier. Nous sommes tous sortis sur la pointe des pieds, la tête dans les nuages !

18,19 et 26.11.2023 : La fête, avec le 25^e Festival Carré d'As Jeunes Talents !

En ouverture à Lucé, avec un « Allegretto spécial », où élèves « remarquables » des conservatoires et écoles de musique d'Eure-et-Loir se sont présentés avec leurs professeurs.

Côté élèves, pas de problème, il y avait un bon vivier au CRD, puis le marimba de Nogent-le-Roi et le clavecin de Dreux
Côté professeurs, les écoles de musique étaient représentées avec Nogent-le-Roi, la Loupe et Lèves, les conservatoires avec Chartres et Dreux...et ce qui était formidable : les ensembles étaient mixtes, càd en provenance de plusieurs conservatoires/écoles de musique.

Et en finale de la soirée, avant le gâteau et les bougies, il y avait un trio 'surprise' (Mendelssohn) avec 2 « ex-directeurs » à la clarinette (Hervé Guignier et Lionel Wartelle) et François Cornu au piano !

La fête continuait le 19 nov au théâtre de Dreux, avec des anciens « As » du Festival, déjà venus à l'Agora de Vernouillet en 2018. Donc 5 ans plus tard, elles font parler d'elles dans la Presse Nationale, à France Musique, elles récoltent des récompenses, et à juste titre, car ce trio féminin a déjà une maturité musicale extraordinaire.

Le Festival et L'année 2023 se terminent le 26 novembre à la salle Doussineau de Chartres avec de nouveaux deux jeunes « as »: un duo époustouflant formé par Océane Delbrel, danse et Clément Rataud, piano.

En 1ere partie, Clément a interprété différentes œuvres de Chopin, avec Océane Delbrel qui dansait magnifiquement, en occupant la scène et en captivant le public. En 2e partie, Clément Rataud a montré qu'il était un pianiste de grand talent avec son interprétation de la toccata de Schumann et la sonate de Liszt.

Devant un public conquis, le couple mythique formé par Nadine et Leslie Wright est venu de la salle et ils ont joué plusieurs danses hongroises de Brahms, pour qu'ensemble avec Océane, Clément puisse aussi danser (il a son Master CNSM en piano et en danse).

Fin du Bilan Moral,

2° BILAN FINANCIER 2023 par Isabelle Peigné, trésorière

A l'aide de tableaux financiers montrés sur grand écran, la trésorière commente les comptes 2023.

I. Résultats

L'exercice 2023 enregistre un déficit contenu à -2.927,98 € (-11.342,86 € en 2022).

Ce résultat ne reflète absolument pas un endettement car nos fonds propres au 31.12.2023 font ressortir un solde de trésorerie de 14.475,62 € (16.348,58 € en 2022)

Compte courant Crédit Mutuel :	5.289,01 €	+ crédit de tva de 744,36 €
Compte courant Crédit Agricole :	2 119,79 €	
Livret Bleu Crédit Mutuel :	7.066,82 €	

SAMEDIS MUSICAUX DE CHARTRES - COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2023				
		Année 2023	A-1 2022	
604	6041 Achat : accord piano	970,00 €	195 €	
	6043 Achat : impression sérigraphie	1 000,00 €	1 772 €	
	6064 Fournitures administratives	111,49 €	940 €	
	6066 Petit outillage et logiciel	377,13 €	352 €	
61	613 Locations et transport piano	1 730,00 €	828 €	
	613 Locations : salles et matériel (verres)	114,36 €	108 €	
	616 Assurances	278,75 €	250 €	
62	623 Gardiennage	348,00 €	412 €	
	625 Rémunérations : contrats cession artistes	19 397,87 €	27 395 €	
	6251 frais déplacement/hébergement artistes	3 437,91 €	1 620 €	
	6256 cadeaux artistes	67,58 €	684 €	
	6257 frais de réception (pots)	1 672,79 €	1 574 €	
6261	Frais postaux	179,24 €	700 €	
6264	Fournisseur internet : site Web	386,47 €	218 €	
627	Services bancaires et assimilés	217,32 €	240 €	
628	Divers (rbst réservation)	23,51 €	- €	
6411	Rémunérations des artistes (GUSO)	3 311,66 €	2 687 €	
645	URSSAF	2 650,62 €	2 078 €	
6511	SACEM	719,14 €	2 191 €	
671	Charges exceptionnelles	77,14 €	- €	
672	Charges sur exercice antérieur	2 074,92 €		
6586	Cotisations		20 €	
6811	DAP / 6756 Immobilisations	422,88 €	252 €	
ss total Charges		39 568,78 €	44 516 €	
6244	Frais bénévoles (abandon frais)	5 048,49 €	5 089 €	
TOTAL 1. Charges		44 617,27 €	49 605 €	
678	Autres charges except. Anniversaire 70 ans		2 168 €	
6812	Charges d'exploitation à répartir plus ex.		1 649 €	
864	Personnel bénévole (2034 h/an)	34 110,18 €		
TOTAL 2. Charges Exceptionnelles		34 110,18 €	3 816 €	
TOTAL CHARGES 1 + 2		78 727,45 €	53 421 €	
Trésorerie au 31.12.22 : 16.348,58 € (CA : 3.754,36 € - Livret A : 12.594,22 €)				
Trésorerie au 31.12.23 : 14.475,62 € (CA : 2.119,79 € - CM : 5.289,01 € - Livret B : 7.066,82 €)				
701	Ventes de programmes	832,18 €	746 €	
706	Recettes des concerts	17 336,42 €	16 622 €	
741	Communes			
	7411 Mairie de Chartres	7 500,00 €	8 000 €	
	7412 Mairie de Dreux	2 500,00 €	2 500 €	
742	Département d'Eure et Loir	5 000,00 €	5 000 €	
7461	Crédit Mutuel	500,00 €		
748	Dons	700,00 €		
756	Cotisations (Adhésions)	1 985,00 €	2 970 €	
758	Produits divers de gestion		255 €	
767	Intérêts bancaires	263,20 €	297 €	
778	Autres produits except.	14,00 €	600 €	
ss total Produits		36 630,80 €	36 989 €	
754	Abandon frais bénévoles	5 048,49 €	5 089 €	
TOTAL 1. Produits		41 679,29 €	42 078 €	
875	Bénévolat (2034 h/an)	34 110,18 €		
TOTAL 2. Produits exceptionnels		34 110,18 €		
TOTAL PRODUITS 1 + 2		75 789,47 €	42 078 €	
Résultat Net de l'Exercice - 2 937,98 € -11 343 €				

L'Association a donc retrouvé un exercice presque positif à l'instar des 8 années antérieures (à l'exception de 2022 : année particulière par suite de la pandémie et du report des concerts).

BILAN 2023 - Samedis Musicaux de Chartres			
ACTIF		PASSIF	
Immobilisations		Capitaux propres	
	Matériel spécialisé		Report à nouveau
	Amortissement		Résultat net
	S/total immobilisations		Total situation nette
Produits à recevoir		Provisions	
	Charges constatées d'avance		Provisions pour charges
Créances		Dettes	
	TVA déductible		TVA collectée
	Fournisseurs débiteurs		
Disponibilités		TVA à régulariser	
	caisse		
	Livret B		
	Banque CA		
	Banque CM		
	Paypal		
	S/total disponibilités		
TOTAL ACTIF CIRCULANT			
T O T A U X			T O T A U X

II. Analyse financière : Charges

1. Dépenses (a) : 37 494 € en 2023 dont 33 747 € liés aux concerts soit 90%

PRESENTATION DEPENSES Année 2023 sans frais/heures de bénévoles et SANS dépenses de l'année antérieure payées en 2023					
soit SOUS TOTAL sur compte de résultat (sans frais bénévoles)		39 568,78 €			
	- charges antérieures (672)	-	2 074,92 €	=	37 493,86 €
Frais concerts 33 747 € = 90 %	Cachets et charges artistes 67,64 %	Contrats de cession Artistes	19 398 €	51,7%	25 360 €
		Rémunérations des artistes (GUSO)	3 312 €	8,8%	
		Charges sociales	2 651 €	7,1%	
	Autres frais artistes 9,35 %	Frais déplacement artistes	3 438 €	9,2%	3 505 €
		Cadeaux artistes	68 €	0,2%	
	Frais liés aux concerts 13,02 %	Location (matériel, accord/loc piano, salle/sonorisation, gardien)	3 162 €	8,4%	4 882 €
Impression programmes		1 000 €	2,7%		
Sacem et affiliations, annonces		719 €	1,9%		
Frais réception 1 673 € = 4,5 %	Frais de réception 4,46 %	Frais de réception (pots)	1 673 €	4,5%	1 673 €
Frais fonctionnt 2 074 € = 5,5 %	Fournitures administratives Frais postaux et bancaires Site Web - Petit outil/logiciel 5,53 %	Fournitures bureau + assurances div.	390 €	1,0%	2 074 €
		Frais postaux	179 €	0,5%	
		Site Web	386 €	1,0%	
		Achat outillage et logiciels + immo	901 €	2,4%	
		Frais bancaires, Paypal et Izettle	217 €	0,6%	
		totaux	37 494 €	100%	37 494 €

Les frais de concerts représentent **90% de nos dépenses** ce qui démontre une fois de plus notre souci de rester conforme à une gestion vertueuse. La répartition des frais est globalement similaire aux années précédentes :

- 68 % consacrés aux cachets des artistes et 5% liés aux frais de déplacement et cadeaux aux artistes
- 2% reversées à la SACEM
- 8,4% pour les locations, transport et accord du piano, frais de salles, gardiennage, sonorisation
- 2,7 % consacrés à la conception externalisée des affiches, dépliants et programmes, l'économie d'impression étant réalisée grâce au Conseil Départemental.

Le poste des frais de réception reste très limité (4.5%), il correspond aux pots que nous avons organisés à la fin des concerts, moments privilégiés de rencontre entre notre public et les artistes. Nous avons maintenu ces frais à un niveau très raisonnable : 11 concerts avec 1456 entrées soit 1,15 € / personne.

Concernant les frais de fonctionnement (6.6%), ils sont contenus a minima comme chaque année, constitués de fournitures de bureau, frais postaux, assurances, frais bancaires et Paypal, hébergement du site Web.

2. Dépenses (b) Valorisation du bénévolat : 39 159 € en 2023 (5.048 € + 34 110 €)

Nous attirons l'attention sur un point essentiel : le maintien des frais de fonctionnement à une faible portion tient au fait que l'association ne rétribue pas ses membres ni ne les défraie de leurs dépenses. Cependant, depuis quelques années, il est recommandé aux associations de valoriser comptablement le bénévolat afin de mieux refléter l'impact financier qu'il représente.

Les abandons de créance sont le renoncement à remboursement de frais réellement engagés par les bénévoles. Cette année nous avons comptabilisé 6 600 km pour 7 membres soit : **5 048 €**.

Second poste que la législation prévoit désormais, une estimation chiffrée du temps consacré par les bénévoles aux tâches

organisationnelles et administratives. Nous avons donc calculé pour 4 membres du bureau 2 034 heures soit 34 110 € (sur la base d'un SMIC horaire) :

- Présidente : 11 mois à 100 h (25 h / semaine)
- Trésorière : 11 mois à 30 h (8 h / semaine)
- Secrétariat : 11 mois à 24 h (6 h / semaine)
- Programmes (rédaction) : 50 à 70 h par programme soit 340 h

Nous n'avons pas encore étendu ce décompte à l'ensemble des activités exercées par les membres de l'association : gestion du site Web, transport et hébergement des artistes, logistique des concerts, publicité et distribution des flyers... intense activité et investissement pris en charge sans contrepartie.

Enfin nous n'oublions pas également de remercier les professionnels qui œuvrent pour l'association soit gratuitement (comme notre photographe, Didier de Royer et notre vérificatrice aux comptes Francette Chenard), soit pour un dédommagement infime (Jean-Claude Herbé et Jean-Luc Liondor pour les systèmes informatiques).

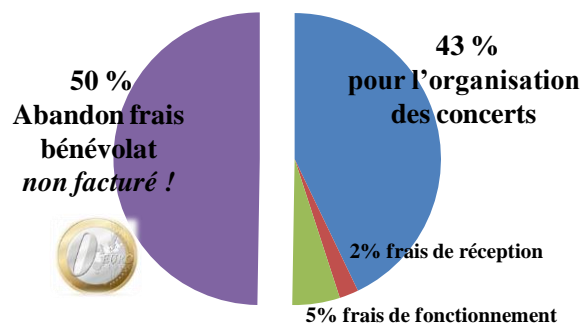
3. Total des Dépenses (a) + (b) : 50 % des charges assumées par le bénévolat donc non facturées

Le bénévolat est l'un des fondamentaux de la vie associative, le fait de devoir le valoriser par une approche comptable nous a permis de constater que nos coûts de fonctionnement sont effectivement très vertueux.

Par ailleurs cette valorisation comptable démontre aux financeurs publics l'apport effectif et non négligeable que fournit l'association par rapport aux subventions demandées.

3. TOTAL DES CHARGES 2023

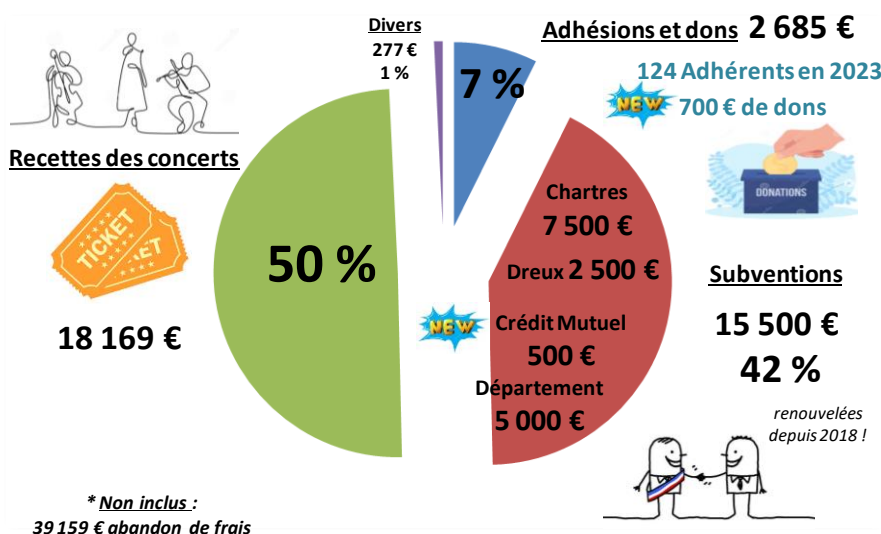
Total : 78 727 €



III. Analyse financière : Produits 36 631 € en 2023 dont 58 % hors subventions

PRODUITS : 36 631 €* en 2023

36 989 € en 2022 - 27 862 en 2021 - 30 979 en 2019



1. Les recettes provenant des concerts : 18 169 € (billetterie et ventes de programmes)

Elles représentent cette année 50 % de nos ressources soit 18 169 €. Hors années Covid, ces recettes sont en constante augmentation depuis 2015 du fait de l'augmentation du nombre de concerts.

2. Les adhésions et dons : 2 685 €

Ce poste constitue 7 % de nos ressources.

Nous avons totalisé 124 adhérents en 2023, ce nombre a triplé depuis 2014, même si nous constatons un léger tassement par rapport à 2022 et que les renouvellements de 2024 tardent. C'est pourquoi nous avons mis en place depuis 2 ans la possibilité d'un renouvellement en septembre valable jusqu'à la fin de l'année suivante. De nombreux mélomanes ont adhéré à cette offre.

Toujours en recherche de financement, nous avons introduit une nouveauté : **l'appel à dons** qui a rencontré un certain succès, soit **700 € en 2023**. Les dons aux organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Nous avons également perçu 263 € d'intérêts sur le placement du Livret Bleu.

3. Les subventions : 15 500 €

Les subventions sont le 3^{ème} poste essentiel de nos produits, elles représentent cette année **42 %** de nos recettes. Nous sommes extrêmement reconnaissants aux villes de Chartres et Dreux et au Département d'Eure-et-Loir pour leurs contributions renouvelées depuis 2018.

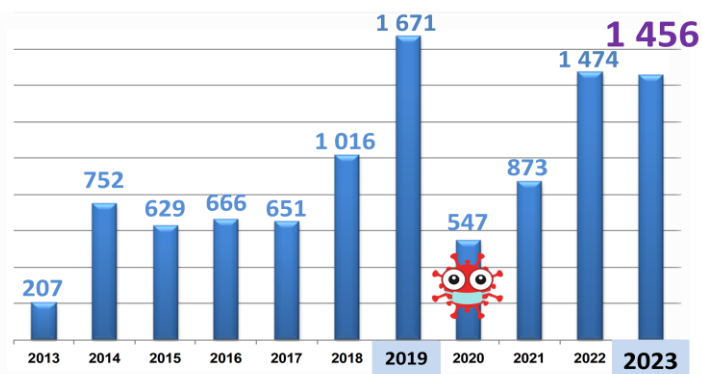
Depuis 2023 s'est ajouté à la liste de nos bienfaiteurs, le Crédit Mutuel de Nogent-le-Roi qui nous accorde une subvention annuelle de 500 €.

IV. Bilan de nos concerts en 2024

En 2023 sur **11 concerts réalisés**, nous avons enregistré **1 456 entrées** (gratuites et payantes) soit une moyenne de 132 personnes par concert. Des disparités qui sont liées notamment aux jauges de salles, pour exemple, l'accueil du Quatuor Talich au Centre Culturel Edmond Desouches de Lucé et aux Prairiales d'Épernon a permis à près de 400 personnes et enfants de profiter du talent exceptionnel de cette formation de renommée internationale.

<i>Quatuor Talich</i>	407	<i>2 concerts</i>
<i>Autour de l'Alto</i>	210	<i>2 concerts</i>
<i>Marie Perbost</i>	91	<i>1 concert</i>
<i>Quatuor Ludwig</i>	244	<i>2 concerts</i>
<i>Laure Colladant</i>	86	<i>1 concert</i>
<i>Allegretto</i>	169	<i>1 concert</i>
<i>Trio Sora</i>	152	<i>1 concert</i>
<i>Carré d'As</i>	97	<i>1 concert</i>

1456 11 concerts



Le nombre d'entrées est notamment en progression depuis 2018 du fait du nombre de concerts réalisés : nous sommes passés de 5/6 concerts par an entre 2014 et 2017 à 10/12 concerts par an depuis 2018.

Ce qui induit une réflexion au sein de l'équipe au regard de l'équilibre budgétaire non atteint.

Nous menons en parallèle une politique de démocratisation en offrant des places gratuites, depuis sept ans, à tous les jeunes de moins de 25 ans et le tarif réduit aux adhérents des UTL de Chartres, Châteaudun et Maintenon, aux professeurs des écoles de musique. Nous regrettons toutefois un manque de jeunes dans l'assistance et cherchons comment y remédier.

V. Conclusion

Nous constatons que les efforts consentis par les bénévoles ont porté leurs fruits : réalisation de concerts magnifiques avec des artistes de renom, maintien de tarifs bas pour favoriser l'accueil de public nouveau, fidélité de notre public par leur présence aux concerts et le renouvellement des adhésions, réussite de l'instauration du paiement en ligne et amélioration de notre site internet avec notamment la création du don en ligne, meilleure visibilité de notre association sur les réseaux sociaux.

Les comptes sont certes déficitaires mais notre situation financière reste saine et nous permet d'envisager l'avenir sereinement et la signature des futurs contrats en toute confiance.

Nous réitérons notre gratitude aux villes de Chartres et Dreux, au Conseil Départemental pour le maintien de leurs subventions et au Crédit Mutuel pour sa contribution notable depuis 2023.

BILAN FINANCIER approuvé et vérifié sincère et véritable par la vérificatrice aux comptes Francette Chenard.

Fin du Bilan Financier

3° VOTE DES RÉOLUTIONS 1 ET 2 par Yvonne Naïdja, présidente

Vote à main levée, conformément aux statuts de l'association de 2015.
Entre adhérents présents et représentés, le nombre total est de 46 personnes

BILAN MORAL présenté par Mme Yvonne Naïdja, présidente
Contre : 0 ; abstention : 1 ; pour : 45

BILAN FINANCIER présenté par Mme Isabelle Peigné, trésorière
Contre : 0 ; abstention : 1 ; pour : 45

4° EXPLICATIONS ET ELECTION DU BUREAU DIRECTEUR par Yvonne Naïdja, présidente

EXPLICATIONS

Le « bureau directeur » (aussi appelé ailleurs « conseil d'administration ») est élu une fois tous les 3 ans. Au bout de 3 ans, on a le choix : on arrête ou on peut être candidat à la prochaine mandature de 3 ans.

Au cours des 3 ans d'une mandature, quelqu'un peut rentrer à un moment donné dans le bureau directeur en « co-opté ». Il n'est pas membre à part entière, n'a pas le droit de vote lors des séances du BD, mais il peut voir comment cela fonctionne et s'il veut se faire élire à la prochaine échéance.

Les membres du bureau directeur élisent lors d'une réunion le bureau exécutif parmi eux (président, trésorier, secrétaire + adjoints), généralement directement après l'Assemblée Générale.

Entre autres Isabelle Peigné, trésorière ne renouvelle pas sa candidature pour un nouveau mandat. Au bout de 9 ans au poste de trésorière, elle quitte le bureau directeur après avoir tenu les comptes de main de maître. Aux AGO elle les a à chaque fois présentés de façon claire avec des tableaux et illustrations. Nous lui disons un grand merci.

Au bout de 11 ans de travail intense je quitte moi-même la présidence ainsi que le bureau directeur en ne renouvelant pas ma candidature pour un nouveau mandat. Je remercie les différentes équipes qui m'ont fait confiance pendant toute cette longue période.

Avant de vous quitter, je me suis employée à réaliser la programmation, trouver les salles, faire les contrats et conventions, etc. pour le 2^e semestre 2024, et également pour 2025 jusqu'en septembre, selon les souhaits et instructions bien évidemment du 'futur nouveau bureau', mais pour leur laisser le temps de reprendre les rênes de l'association.

Je reste à la disposition de la nouvelle candidate-présidente pour la soutenir là où elle en aura besoin. Je souhaite tout le succès possible au nouveau bureau qui sera élu. Il sera plus jeune et une nouvelle équipe implique de nouvelles idées et une nouvelle façon de gérer l'association.

Que les SMC, qui ont fait partie d'une grande partie de ma vie cette dernière décennie, continuent à prospérer et à vous enchainer ...Vous me verrez aux concerts dorénavant comme simple auditrice !

ELECTION

Le bureau directeur peut comprendre jusqu'à 18 membres et se réunit au minimum 2x par an. Il comprend actuellement 14 candidats, les 13 du précédent mandat, y compris les « co-optés » et une candidature reçue, celle de François Cornu. S'y ajoute la candidature de M. Dominique Rousseau, enregistrée au cours de l'Assemblée Générale.

Pour plus de clarté, nous y avons rajouté les candidatures aux postes du bureau exécutif, postes qui seront attribués et élus par le bureau directeur après cette AG. Comme vous voyez, il n'y a aucun candidat au poste de la vice-présidence, ni secrétaire adjoint(e)...

ARNAUDAS Garance

BRESSON Etienne

CORNU François

CHANFRAU Dominique

FORHAN Sylvie

FORHAN Claude

KNOSP Bernard

- Vacheresses-les-Basses (candidate au poste de présidente)

- Maintenon

- Luynes

- Nogent-le-Roi

- Pierres

- Pierres (candidat au poste de trésorier adjoint)

- Chartres

KROPP Didier	- Chaudon
LESTER Valérie	- Chartres (candidate au poste de secrétaire)
LOISEL Francine	- Yermenonville
MONDAIN Nicole	- Nogent-le-Roi
NICOL Christian	- Vacheresses-les-Basses
ROUSSEAU Dominique	- Saint-Piat
SAEZ-MANZANARES Béatrice	- Gallardon (candidate au poste de trésorière)

Vérificatrice aux comptes : Francette Chenard - Maintenon

Garance Arnaudas est bien courageuse de se présenter au poste de présidente, ce qui représente une charge très importante si elle n'est pas secondée par la vice-présidence .

Passons au vote. Pour éviter les bulletins secrets, je propose de voter pour chaque candidat à main levée. Qui est contre ce principe ? : 0. Qui s'abstient ? 0 Pour : unanimité. Merci.

Chaque candidat se lève à l'appel de son nom et Garance Arnaudas dit brièvement à quoi le candidat s'engage s'il est élu.

NOM et Prénom	Ville	Vote contre	S'abs tient	Vote pour	Poste possible (candidate)
ARNAUDAS Garance	Vacheresses-les-Basses	0	1	45	Présidente
BRESSON Etienne	Maintenon	0	1	45	Eclairage et stockage verre de l'amitié
CORNU François	Luynes	0	1	45	Carré d'As Jeunes Talents
CHANFRAU Dominique	Nogent le Roi	0	1	42	Communication, enregistrement RGC
FORHAN Sylvie	Pierres	0	1	45	Rédaction, programmes de salle, commission d'écoute, programmation musicale
FORHAN Claude	Pierres	0	1	45	Trésorier adjoint, commission d'écoute
KNOSP Bernard	Chartres	0	1	45	Commission d'écoute, programmation musicale
KROPP Didier	Chaudon	0	1	45	Communication numérique, stockage
LESTER Valérie	Chartres	0	1	45	Secrétaire
LOISEL Francine	Yermenonville	0	1	45	Commission d'écoute, programmation musicale
MONDAIN Nicole	Nogent le Roi	0	1	45	Repr CUTL, distr affiches et dépliants
NICOL Christian	Vacheresses-les-Basses	0	1	45	Site internet, Gestion billetterie
ROUSSEAU Dominique	Saint-Piat	0	1	45	Commission d'écoute, programmation musicale
SAEZ-MANZANARES Béatrice	Gallardon	0	1	45	Trésorière

L'ensemble des candidats a été élu. Mme Francette Chenard accepte de continuer sa mission de Vérificatrice aux Comptes. Applaudissements et succès souhaité.

5° PERSPECTIVES 2^E SEMESTRE 2024 ET L'ANNÉE 2025

2^e semestre 2024 par Yvonne Naïdja : Un peu de douceur ! Le **FESTIVAL VARIATIONS D'AUTOMNE, d'un âge à l'autre** durera jusqu'au mois de décembre et sera parrainé par Jean-Claude Pannetier et Leslie Wright. Le thème est la « transmission d'un âge à l'autre » et parallèlement de mettre la Femme à l'honneur.

L'ouverture et la clôture du Festival (en septembre et en décembre) seront assurées par deux cartes blanches à deux femmes pianistes et pédagogues, qui ont soutenu toute leur vie leurs maris, de célèbres pianistes.

Elles souhaitent transmettre aux plus jeunes, non seulement le savoir pianistique, mais un tas d'autres choses aussi qui concernent la « vie » tout court.

29.09.24 Carte Blanche à Nadine Wright. Elle a baigné dans la musique de Fauré dès son enfance. Aussi a-t-elle enregistré très logiquement la très belle transcription pour piano de son Requiem, transcription faite par Emile Naoumoff. Elle la jouera le 29 septembre à la Collégiale St Andre de Chartres, avant de passer le piano à son « quasi-fils adoptif » Wilfrid Humbert qui jouera au piano une sonate pour violoncelle de Brahms avec sa femme Baka. Et entre ces œuvres, ils présenteront leur fils Dastan, une douzaine d'années et déjà un vrai prodige du piano qui représentera ce soir-là l'Avenir avec un grand A.

16 et 17.11.2024 : Dans le Festival Variations d'Automne, *d'un âge à l'autre*, nous avons inclus le **Carré d'As Jeunes Talents** avec deux soirées :

- A **Lucé** le samedi 16 novembre à 18h00, avec en première partie « Allegretto », càd les talents prometteurs, souvent en - âge scolaire encore, de nos conservatoires et écoles de musique.
Pour la 2^e partie, une ancienne d'Allegretto...Elle a commencé ses études musicales au CRD de Chartres, avant de devenir une professionnelle de l'alto : Clara Petit. Elle pourra répondre aux questions de celles et ceux qui sont encore élève ! Elle sera accompagnée au piano par sa maman, Murielle Petit, donc de nouveau ...d'un âge à l'autre. Elles interpréteront une sonate de Brahms et des extraits de Roméo et Juliette de Prokofiev.
- Le 2^e concert du Carré d'As aura lieu à **Dreux**. Deux jeunes professionnels nous viendront de Toulouse, Maÿlis Arrat, accordéon et Claire Bouyssou, soprano.

Maÿlis vous fera entendre l'accordéon seul et toutes les possibilités qu'offre cet instrument. Puis, elle accompagnera également Claire Bouyssou, Leur programme est très varié. Citons F. Angelis pour accordéon seule, œuvre dédiée à Maÿlis Arrat, des pièces chantées qui vont d'un extrait d'une cantate de Bach, à un des Wesendonck Lieder de Wagner, ou encore du traditionnel catalan à Kurt Weill....des découvertes assurées !

07 et 08.12.2024 : Carte Blanche à France Pennetier qui fera la clôture de notre Festival Variations d'Automne en 2 concerts. Car « *d'un âge à l'autre* » signifie pour elle « *la transmission* », mais pas seulement par l'enseignement, également par la rencontre, le milieu familial, l'écoute... C'est pour toutes ces raisons qu'elle a choisi deux programmes différents :

Samedi 7 décembre à 18h30, au château de **Maintenon**, elle commencera par une œuvre d'Elisabeth Jacquet de la Guerre, claveciniste et compositrice, admirée dès l'enfance par Louis XIV et Mme de Montespan. Cette dernière la fait jouer à plusieurs reprises à Versailles, avant de la confier à Mme de Maintenon. Elle jouera d'autres œuvres seules, puis en 4 mains avec Jonas Garrigou qui continuera tout seul. Elle jouera également avec sa petite fille Marie, trompettiste et en voie de professionnalisation.

Elle annonce pour le bis et final : Surprise !

Dimanche 8 décembre à 17h France Pennetier fera la clôture de l'année et du Festival à la salle Doussineau de **Chartres**. Elle jouera en soliste, puis elle invitera, dans sa carte blanche, un pianiste de son choix : Clément Griffault qui improvisera façon classique, façon jazz, c'est selon....Il y aura également de nouveau de la trompette, avec la petite fille de France. Puis pour finir vraiment, bien-sûr une surprise...

Pour terminer : Qu'en ouverture et en clôture du Festival il y ait des jeunes très méritants qui participent avec leur grand-mère pour Marie ou leurs parents pour Dastan, cela fait le lien avec le Carré d'As Jeunes Talents. De quoi motiver nos jeunes talents locaux !

Perspectives 2025 par Garance Arnaudas

08.02.2025 : La Schola : Brigitte Lesne, chanteuse, s'est spécialisée dans les musiques du Moyen Âge. Elle dirige l'ensemble Discantus (voix de femmes) depuis sa création, ainsi qu'Alla francesca (voix et instruments), ensemble dont

elle est membre-cofondatrice.

En 2020 elle fonde la [Schola de la Sainte-Chapelle](#), petit chœur de jeunes chanteurs en voie de professionnalisation, avec des périodes de formation aboutissant à une restitution en concerts. Le 8 février vous entendrez à la chapelle du MBA de Chartres : La Missa " Ad placitum" de Claudin de Sermizy compositeur français du 15 e siècle. Ce concert aura lieu dans le cadre des festivités autour des « 1000 ans de la Crypte »

22 et 23.03.2025 : Duo Néféli : Deux harpistes qui vous présenteront leurs instruments et interpréteront un programme « Opéra et moi....Emoi » avec des transcriptions d'œuvres de Norma, Le Barbier de Séville, la Traviata, Carmen, Porgy & Bess, etc.... Un 1^{er} concert à Maintenon dans le cadre des Arts en Scène, dispositif financé par le Conseil Départemental, un 2^e concert à Chartres, organisé par les SMC.

14 et 15.06.2025 :L'Escadron Volant de la Reine. Le titre de cet ensemble désigne les dames de compagnie recrutées par Catherine de Médicis.

L'ensemble est spécialiste de la musique baroque et propose un programme qui se veut comme un hommage aux Ospédis , des institutions d'accueil et où l'on enseignait aux jeunes filles qui avaient des prédispositions à la musique. Leur programme se situera à Venise « In Furore ! A. Vivaldi »

28 .06.2025 : Place à l'Assemblée Générale « en musique » : l'endroit est à préciser, mais on se sent bien au CRD !

28.09.2025 : Vittorio FORTE , pianiste international, vous invite à un récital autour des Amériques, mêlant la musique de l'Amérique du Nord dont des transcriptions pour piano d'Earl Wild ont fait l'objet déjà d'un enregistrement adoubi et de la musique d'Amérique du Sud dont un enregistrement est prévu début 2025.

22 et 23.11.2025 : Le Carré d'AS Jeunes Talents avec deux concerts voués aux jeunes professionnels.

A Lucé le 22.11, Paul Wiener et Guillaume Florès vous feront entendre le violon et l'alto, voire parfois deux altos ensemble. Deux artistes prometteurs que François Cornu vous commentera.

A Dreux le 23.11 nous vous présenterons le quintette à vent EKO, fondé par Audrey Crouzet, hautboïste qui fut élève à Dreux avant de se professionnaliser au CNSM comme les quatre autres membres. Le quintette n'est pas d'une composition classique, vous entendrez hautbois, clarinette, saxophone, clarinette basse et basson.

7 – Questions diverses

Une seule question venue du public : Pourquoi n'y a-t-il plus jamais des concerts SMC au théâtre de Chartres ?

Réponse : le bureau futur va s'y atteler pour obtenir l'accord de la direction du théâtre pour y programmer de nouveaux concerts.

8° Mot de clôture par Yvonne Naïdja, présidente Invitation au Verre de l'amitié

Un grand merci à Garance Arnaudas, Christian Nicol qui ont réalisé le Powerpoint et Isabelle Peigné pour la partie financière. Ensemble ils ont réalisé cette belle présentation sur Grand Ecran.

Un grand merci également à Cécile de Hann directrice, Katia et Jean-Philippe les secrétaires ainsi que Sébastien de Carvalho, régisseur du Conservatoire de Chartres où nous sommes reçus comme des reines et des rois.

Et nous remercions celles et ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année :

La ville de Chartres, la ville de Dreux, le Conseil Départemental d'Eure & Loir, Ddream-photos , J2LSI, la boîte à site web, l'association Aurores, le Crédit Mutuel, ainsi que tous nos donateurs privés. L'année prochaine viendra s'y ajouter le Conseil Régional qui vient de nous allouer en juin 2024 une subvention de fonctionnement.

S'y ajoute les remerciements à toute l'équipe de bénévoles qui ont donné de leur temps, comme indiqué dans le rapport financier.

La présidente précise que le programme est bouclé jusqu'en septembre 2025 par l'équipe aux manettes jusqu'à ce jour, mais elle souhaite une longue vie aux SMC et que la nouvelle équipe puisse concrétiser ses projets de programmation futures !

Merci de votre présence et rendez-vous sous les arcades de ce beau cloître des Cordeliers pour continuer à échanger et pour prendre votre adhésion auprès de Valérie si ce n'est pas encore fait.

Rien de mieux que la publicité orale. Parlez autour de vous des Samedis Musicaux et de ses concerts pour que nous puissions remplir les salles dès la rentrée prochaine !

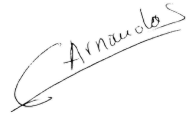
Merci et un bel été à vous tous !



Yvonne Naïdja-Wiegman, présidente



Isabelle Peigné-Desaintquentin, trésorière



Garance Arnaud, secrétaire